



Le Marquise Club Triathlon organise le

3^{ème} AQUATHLON De MARQUISE

COURSES JEUNES (de 6 à 18 ans) et ADULTES (format XS + XS *Fast & Furious*)

OUVERT aux NON-LICENCIÉS

25. DIMANCHE JUN 2017

RETRAIT DES DOSSARDS
Dès 12 heures.



*Pour la première fois
en France*
*Course en mode
FAST AND FURIOUS !!!*



www.marquise-club-triathlon.e-monsite.com

Bulletin d'inscription Aquathlon de Marquise

Numéro de dossard

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ sexe : _____

Catégorie : _____

Adresse : _____ code postale : _____ Ville : _____

tél : _____ courriel/mail : _____

Temps de référence 50 mètres Natation : _____

Temps envisagé pour la Natation : _____

Numéro de licence : _____ Club : _____

Joindre la photocopie de la licence et pour le non licencié le certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition, daté de moins d'un an.

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'y soumettre.

Date : _____ Signature : _____

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné.....autorise mon fils/ma fille à participer à l'aquathlon
Organisé le 25 Juin 2017 par Marquise Club Triathlon.

Date : _____ Signature : _____

TARIFS : + 3 Euros le jour de course dans la limite des places disponibles

Cocher l'épreuve choisie				
Epreuves	Jeunes 6/9 ans	Jeunes 8/11ans	Jeunes 10/13ans	Jeunes 12/19 ans
année naissance	de 2008 à 2011	de 2006 à 2009	de 2004 à 2007	de 1998 à 2004
Catégories	Mini Poussin 2010/11	Poussin 2008/09	Pupille 2006/07	Benjamin 2004/05
	Poussin 2008/09	Pupille 2006/07	Benjamin 2004/05	Minime 2002/03
				Cadet 2000/01
				Junior 1998/99
Licenciés FFTRI Compétition	3 Euros	3 Euros	5 Euros	5 Euros
Licenciés FFTRI Loisir/UNSS + Pass J	5 Euros	5 Euros	7 Euros	7 Euros
Non-licenciés + Pass J				

Cocher épreuve choisie		
Epreuves	XS Découverte	XS Fast & Furious
année naissance	2004 et moins	2004 et moins
Catégories	Benjamin 2004/05	Benjamin 2004/05
	Minime 2002/03	Minime 2002/03
	Cadet 2000/01	Cadet 2000/01
	Junior 1998/1999 et moins	Junior 1998/99 et moins
Licenciés FFTRI Compétition	10 Euros	12 Euros
Licenciés FFTRI Loisir/ UNSS + Pass J	12 Euros	14 Euros
Non-licenciés + Pass J		

REGLEMENT DE L'EPREUVE **AQUATHLON** 25/06/2017

Article 1 : Le 3ème Aquathlon organisé par le Marquise Club Triathlon / La terre des 2 Caps est constitué de **plusieurs épreuves ouvertes à tous**, licenciés et non licenciés. Cet évènement déroulera à la piscine Capoolco situé au Cardo à Marquise (en face de la gendarmerie, de Cap Land).

Retrait des dossards et inscriptions à partir de 12h (pièce d'identité obligatoire).

CATEGORIES/DISTANCES/HORAIRES

JEUNES : départ approximatif

- DEPART : 13H30 6 à 9 Ans Nat: 50m Cap : 500m
- DEPART : 13H45 8 à 11 Ans Nat: 100m Cap : 1000m
- DEPART : 14H15 10 à 13 Ans Nat: 200m Cap : 1500m
- DEPART : 14H45 12 à 19 Ans Nat: 300m Cap : 2000m

- DEPART : 15H15 XS à partir de Benjamin Nat : 500 m Cap : 2500m
- DEPART : 16 H XS Fast & Furious à partir de Benjamin Nat : 600m Cap : 3000m

Les athlètes doivent se présenter obligatoirement 15 minutes avant le départ de leur course en tenue au bord du bassin de natation pour le briefing de l'épreuve.

Article 2: Les inscriptions devront parvenir au plus tard à l'organisation le Jeudi 22/06/2017.

Dossier d'inscription à renvoyer complet avec règlement (chèque à l'ordre du club MCT) à Madame Carpentier Maïté 51 rue Léon Blum 62720 RINXENT

Tél 06.68.99.59.08 Adresse mail : mctriathlonmaite@orange.fr

L'inscription en ligne est possible : <http://inscriptions-teve.fr/aquathlon-marquise-2017>

Elles sont limitées à 180 dossards pour l'ensemble des courses.

Pour les licenciés FFTRI compétition, joindre une photocopie de la licence 2017 lors de l'inscription.

Pour les non licenciés FFTRI Loisir/Dirigeant, UNSS, joindre un **certificat médical, de non contre indication à la pratique du sport en compétition, daté de moins d'un an** + le pass journée obligatoire de 2 Euros supplémentaires (assurance journalière, à remplir sur place). Sauf pour les Licenciés FFTRI Loisirs ayant la mention «Certificat Médical Compétition» sur leur licence.

Coûts des inscriptions : Voir tableau

Les inscriptions sur place seront majorées de 3 euros et dans la limite des places disponibles.

Article 3: Chaque athlète devra disposer de son propre équipement, l'organisation ne fournira que les bonnets de bain et les dossards. **Les combinaisons de natation sont interdites.**

Article 4 : Pour la natation, les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement qui seront communiqués par l'athlète sur le bulletin d'inscription. La partie natation se déroulera en piscine couverte, bassin de 25 mètres, 6 lignes d'eau avec 5 athlètes par lignes maximum. Tous les styles de nages sont autorisés, les aides artificielles sont interdites (pull buoy, plaquette, gilet, brassard, ceinture, tuba, palme etc). Rendre le bonnet de bain dès la sortie du bassin.

Article 5: l'aire de transition est située à la sortie du bassin, **Cette zone est interdite à toute personne extérieure à l'organisation.** Chaque concurrent devra respecter l'emplacement qui lui est attribué. Lors de la transition, ranger son équipement de natation dans son sac, les sacs seront restitués à l'arrivée, pour le Fast & Furious récupération de son matériel à l'arrivée pour remettre en zone de transition.

Article 6: Pour la course à pied, le dossard devra être fixé sur le ventre et être bien visible, sans pliure sans coupure. Le parcours se fera sur chemin et asphalte.

Article 7: Le ravitaillement en cours d'épreuve devra être assuré par l'athlète. L'organisation proposera un ravitaillement final.

Article 8: Le chronométrage débutera au départ de la natation et s'arrêtera lors du franchissement de la ligne d'arrivée par le dernier athlète. Pour le Fast & Furious, pas d'arrêt de chronomètre entre les 2 manches.

Article 9: L'épreuve est affiliée à la fédération française de Triathlon et régie par la réglementation en vigueur. Les arbitres seront donc habilités à prendre toutes les décisions en matière de sécurité, de sanctions. L'application des cartons et pénalités est gérée par les arbitres.

Article 10: La protection des circuits sera assurée par des bénévoles. Nous demandons aux athlètes de bien vouloir respecter ces personnes, La sécurité médicale sera assurée par une équipe de secouristes professionnels. Tout athlète présentant des signes de fatigue anormaux pourra être arrêté par l'équipe de secours.

Article 11: En cas d'abandon, l'athlète devra le signaler à l'arbitre à l'arrivée et obligatoirement apporter son dossard et sa puce au poste de chronométrage.

Article 12: En aucun cas, un athlète ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait des dossards vaut acceptation du règlement.

Article 13: Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de :

- Défaillance ou accident consécutif à un mauvais état de santé du participant,
- Accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité,
- Pertes, bris ou vol d'objets personnels, de matériel.

Article 14: Epreuve Fast & Furious en 2 manches:

la 1ère qualificative (300m natation et 1500m Cap).

la 2^{ème}, seront qualifiés à la deuxième manche 50% des participants dans la limite de 15 qualifiés.

2 vagues (1 benjamin minimes féminine en fonction des inscrits), 30 athlètes par vague et 5 par ligne d'eau. Pas d'arrêt entre les deux manches, récupération de son matériel à l'arrivée, rendre les scoubidou, enlever les chaussures et les mettre dans le sac plastique, rentrer dans la piscine, DOUCHE OBLIGATOIRE, repasser dans le pédiluve, aller en zone de transition déposer le matériel de Cap, s'équiper de nouveau pour la natation, un bonnet va vous être attribué et c'est reparti pour le deuxième tour. A l'arrivée de la 2^{ème} manche, rendre Pucés, scoubidou et dossards.

Article 15: Les athlètes autorisent expressément les organisateurs de l'aquathlon ainsi que les ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les

documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

Article 16: Les récompenses se feront pour les jeunes à compter de 18h00.

Les 3 premiers athlètes masculins et féminins de chaque catégorie seront récompensés.

Pour le format Fast & Furious, les 3 premiers au scratch de la finale seront récompensés.

Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents.

IPNS